

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 18 du 27 avril 2017

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2017-565

relatif à la preuve d'arrivée à destination ou de réimportation de matériels de guerre ou de matériels assimilés exportés sous couvert d'une licence individuelle.

Du 18 avril 2017

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

DÉCRET N° 2017-565 relatif à la preuve d'arrivée à destination ou de réimportation de matériels de guerre ou de matériels assimilés exportés sous couvert d'une licence individuelle.

Du 18 avril 2017

NOR D E F D 1 7 0 5 2 2 9 D

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 107.1.3

Référence de publication : JO n° 93 du 20 avril 2017, texte n° 20 ; signalé au BOC n° 18/2017.

JO n° 93 du 20 avril 2017, texte n° 20